



Guide DU CITOYEN

Mars 2026



A hiker with a large yellow backpack is seen from behind, sitting on a rocky outcrop and looking out over a vast, hazy landscape. The landscape is filled with trees showing autumn colors, and the sky is a soft, warm orange, suggesting sunset or sunrise. The hiker is wearing a purple long-sleeved shirt and dark pants. The backpack is a large, bright yellow with black straps and buckles. The overall mood is peaceful and contemplative.

SAINTE-ADÈLE

AU RYTHME DES SAISONS

Sainte-Adèle est une ville dynamique et innovante qui met l'accent sur l'accueil et le bien-être des familles, en proposant des services et des infrastructures propices à l'épanouissement de toutes les générations, ainsi que des attraits naturels et socioculturels qui assurent une remarquable qualité de vie à ses citoyens.

La Ville accorde une place de choix à la culture, au plein air et aux activités récréotouristiques et sociocommunautaires, en favorisant le déploiement d'une panoplie d'événements et de rassemblements qui visent à nourrir un sentiment de fierté et de solidarité.

Sainte-Adèle possède tous les avantages d'une grande ville avec, en plus, toutes les beautés et le bien-être de la campagne. La proximité des centres urbains, du calme de la forêt, des lacs et des rivières, et la présence d'infrastructures récréotouristiques et sportives de premier plan font de Sainte-Adèle une ville où il fait bon vivre.

15 286

HABITANTS*

UN TERRITOIRE DE

122 km²

**Au cœur de la
MRC des Pays-d'en-Haut**

48

LACS ET RIVIÈRES

**DES MONTAGNES ET DES FORÊTS
à perte de vue**

**Plus de
210 km**

**de sentiers pour la pratique
d'activités de plein air**

** Selon le décret de population 2026,
ce qui en fait la 79^e plus grande ville au Québec
en termes de population.*

TABLE DES MATIÈRES

SAINTE-ADÈLE, AU RYTHME DES SAISONS	... 2
ARMOIRIES / IMAGE DE MARQUE	... 4
UN BRIN D'HISTOIRE	... 5
LÀ OÙ IL FAIT BON VIVRE	... 7
Bibliothèque Claude-Henri-Grignon	... 8
Place des citoyens	... 10
Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland	... 12
INSTALLATIONS SPORTIVES, PARCS ET ESPACES VERTS	... 14
Carte des parcs	... 16
PLEIN AIR	... 18
ARTS, CULTURE, SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS	... 20
VIE COMMERCIALE	... 24
HISTOIRE ET PATRIMOINE	... 26
FAMILLES ET AÎNÉS	... 28
ENVIRONNEMENT	... 33
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	... 36
SERVICES MUNICIPAUX	... 38
RÈGLEMENTS MUNICIPAUX	... 42
SERVICES PUBLICS	... 48
POUR TOUT SAVOIR CE QUI SE PASSE À SAINTE-ADÈLE	... 50
REMERCIEMENTS	... 51



ARMOIRIES

Un **iris versicolore bleu** symbolise notre province, le Québec.

Le **soleil rouge** sur fond d'or et le **flocon de neige or** sur fond bleu évoquent Sainte-Adèle au « Cœur des Saisons ».

On y remarque également l'**eau bleue** de ses quarante-huit **lacs** et **rivières** ainsi que ses **montagnes** d'un bleu foncé, dont le **Sommet Bleu** surplombé de sa croix lumineuse.

Le **rouge**, couleur dominante de l'ancien logo de Mont-Rolland, symbolisant le travail et la charité, occupe une place importante dans l'écu central.

Sur ce fond rouge, le symbole du **papier de couleur blanche**, dont l'industrie a marqué la vie économique et sociale de Mont-Rolland.

Sainte-Adèle : un passé d'une grande richesse; des armoiries qui racontent toute une histoire.

UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE POUR SAINTE-ADELE!

En 2022, Sainte-Adèle - ville en pleine effervescence - s'est dotée d'un nouveau logotype dans l'air du temps. Bien que ses armoiries emblématiques demeureront présentes comme témoins de l'histoire, la Ville désire moderniser son image afin de refléter plus adéquatement sa vitalité et son dynamisme.

Avec l'arrivée de plusieurs nouvelles familles et la croissance de sa population, Sainte-Adèle était portée par le désir d'une nouvelle image identitaire accessible, moderne et épurée. Nous avons ainsi mis sur une signature colorée et vivante, qui évoque la douceur de vivre à Sainte-Adèle, au rythme des saisons!

SYMBOLIQUE

Les couleurs vibrantes rappellent les quatre saisons présentes dans notre belle province; le rouge pour les étés chauds et créatifs, le jaune pour les magnifiques couleurs d'automne et le relief montagneux, le vert pour le printemps où la nature reprend vie dans nos 23 parcs et espaces verts, et le bleu pour l'hiver québécois, l'eau de nos 48 lacs, le calme et la sérénité de notre ville.

Le sigle ou écusson du logotype, comme une fenêtre sur le paysage, met en valeur les attraits naturels de Sainte-Adèle grâce aux 4 formes qui le composent. Un réel havre de bien-être pour les familles, un endroit où il fait bon vivre.

LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE : UN BRIN D'HISTOIRE...

Le 1^{er} juillet 1855, la Ville de Sainte-Adèle est officiellement créée par Augustin-Norbert Morin. C'est sa femme, Adèle Raymond, qui lui en a inspiré le nom. Le premier noyau villageois, appelé Sainte-Adèle-en-Haut, s'organise près du lac Rond. On y compte un hôtel, un magasin général, une forge, un moulin à farine, quelques boutiques et une petite chapelle de bois.

Un développement rural se constitue aussi le long de l'ancienne route 11 - aujourd'hui la rue Valiquette - et devient Sainte-Adèle-en-bas. Le secteur de Mont-Rolland est alors appelé Morinville, en hommage à son fondateur, Augustin-Norbert Morin.

L'arrivée du chemin de fer, en 1892, bouleverse l'activité économique, en ouvrant la voie au développement de l'industrie touristique. Plusieurs paysans abandonnent leurs terres au profit des touristes et des villégiateurs.

En 1903, Sainte-Adèle commence à s'industrialiser grâce à l'implantation, par Jean-Baptiste Rolland, d'une pulperie et d'une usine de papier fin aux abords de la rivière du Nord. C'est la naissance de La Rolland. Le développement d'habitations et de constructions communautaires autour de l'usine conduira à la création du village de Mont-Rolland en 1918 et donc, à son détachement de Sainte-Adèle.

L'effervescence du ski alpin s'amorce en 1914 avec l'arrivée du suisse Émile Cochand, qui s'installe dans la région et devient le premier instructeur de ski. Ce sport fera déferler les touristes à Sainte-Adèle, notamment lorsque le petit train se transforme en train de neige, en 1927. Les skieurs débarquent à la gare, qui portait et garde toujours le nom de gare de Mont-Rolland.

Pour souligner les 75 ans de la paroisse, on érige en 1930 une croix lumineuse de près de 20 mètres au sommet de la montagne du Sommet bleu. Emblème du patrimoine paysager de Sainte-Adèle, la croix constitue un élément identitaire important pour la population adéloise.

Le parachèvement de la route 11 en 1945, et le prolongement de l'autoroute des Laurentides



« The look out » - Sainte-Adèle en haut



La rue Morin devenait une côte de ski

de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe en 1964, suscitent de nouveaux essors. Des commerces s'implantent graduellement aux abords routiers et le phénomène de la villégiature prend toujours plus d'ampleur. Depuis, même si la proportion de villégiateurs reste importante, cette clientèle a cédé le pas aux nombreux résidents qui sont venus s'installer en permanence sur notre territoire.

En 1990, l'usine de papier Rolland, en opération depuis près de 100 ans et reconnue internationalement, ferme ses portes. On procède également au démantèlement de la voie ferrée, qui deviendra le Parc linéaire le P'tit Train du Nord en 1996, pour la plus grande joie des cyclistes et skieurs de fond.

En 1997, près de 80 ans après avoir été séparées, Sainte-Adèle et Mont-Rolland fusionnent pour former le grand Sainte-Adèle que l'on connaît aujourd'hui.





LÀ OÙ
IL FAIT BON
VIVRE!





BIBLIOTHÈQUE CLAUDE-HENRI-GRIGNON

OASIS DE SAVOIR ET DE DÉCOUVERTES

Véritable lieu de culture, de partage et de rencontre, la bibliothèque joue un rôle social important en offrant aux citoyens un endroit chaleureux et accueillant où passer du temps, s'instruire, apprendre et se détendre.

La bibliothèque Claude-Henri-Grignon, membre du réseau BIBLIO des Laurentides, met à la disposition des Adélois différents types de documents et offre des services à des fins d'information, de loisir, d'alphabétisation, d'éducation et de culture. La bibliothèque souhaite ainsi favoriser l'accès au savoir et à l'imaginaire, et soutenir le développement collectif et individuel.

ABONNEMENT GRATUIT AVEC LA CARTE CITOYENNE

La carte citoyenne, que vous pouvez vous procurer gratuitement à la bibliothèque, à la Place des citoyens ou au Service des loisirs sur présentation d'une preuve d'identité et de résidence, vous permet de vous abonner gratuitement à la bibliothèque. La carte est renouvelable aux 2 ans et elle est obligatoire pour tout prêt ou renouvellement de document. Vous pouvez emprunter 20 documents par carte pour une durée de 3 semaines. Aucuns frais de retard ne sont exigés.

Les tout petits (0-18 mois) peuvent également bénéficier des programmes *Une naissance, un livre* et *Une naissance, un arbre*; deux initiatives visant à susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres.

COLLECTION

La collection de la bibliothèque compte plus de 43 000 documents, 70 titres de périodiques, plus de 30 000 livres numériques en français et en anglais, au-delà de 300 séries de mangas sur la plateforme Mangas.io, ainsi que des revues accessibles à distance. Plus de 200 livres audio sont également disponibles.

SERVICES OFFERTS GRATUITEMENT

- Aide au lecteur
- Prêt entre bibliothèques
- Postes informatiques / accès internet
- Chute à livres
- Boîtes à livres dans les parcs
- Borne de cueillette libre-service
- Prêt de livres à domicile
- Prêt de jeux de société
- Prêt de raquettes à neige
- Prêt de détecteurs de radon
- Bibliothèque de semences

ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Club de lecture Liratout
- Heure du conte (animations pour enfants)
- Bibli en folie (activités pour tous)
- Ateliers d'écriture et de poésie
- Ateliers de tricot
- Zoo-lecture
- BiblioClub
- Expositions

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555, boulevard de Sainte-Adèle, local 118
450 229-2921, poste 7238
www.mabiblioamoi.ca
biblio@vdsa.ca



BIBLIOTHÈQUE

CLAUDE - HENRI - GRIGNON

UN LOGO ÉVOCATEUR

Le logo de la bibliothèque évoque la région : les montagnes, l'eau, la nature, et comporte comme élément central la signature de l'écrivain, politicien et journaliste adélois Claude-Henri Grignon, de façon à rappeler d'abord le nom même de la bibliothèque mais aussi l'attachement des Adélois à cet homme de lettres inséparable du paysage littéraire des Pays-d'en-Haut et de Sainte-Adèle.

PLACE *des citoyens*

Magnifiquement intégrée à son environnement naturel, la Place des citoyens représente un véritable bijou, autant par son concept architectural que par ses fonctions. Elle est au cœur de la vie adéloise, grâce aux nombreuses activités et aux divers événements qui y sont présentés tout au long de l'année.

Inaugurée en septembre 2013, à la suite du réaménagement de l'oasis de verdure qu'est le parc Claude-Henri-Grignon, la Place des citoyens est aujourd'hui un espace culturel animé et un lieu de rassemblement incontournable qui constitue une véritable zone citoyenne au cœur du centre-ville de Sainte-Adèle.

PLACE DES CITOYENS

AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

AU RYTHME DES SAISONS... CULTURELLES!

Conçue pour la population adéloise, la programmation culturelle présentée à la Place des citoyens met en valeur plusieurs disciplines artistiques et ce, pour tous les groupes d'âge. Parmi les activités proposées, on peut découvrir plusieurs expositions et assister à des concerts, des conférences ou des spectacles intimistes. Des ateliers de création ou encore des activités jeunesse animent également la vie de la Place des citoyens.

DES SALLES ADAPTÉES À VOS ÉVÉNEMENTS

Destinée à accueillir des activités artistiques de même que des événements à caractère socio-culturel, la Place des citoyens offre la possibilité de louer trois salles multifonctionnelles ainsi que l'esplanade extérieure. Les organismes à but non lucratif qui souhaitent louer la Place des citoyens bénéficient par ailleurs de tarifs préférentiels.

Place des citoyens

999, boulevard de Sainte-Adèle
450 229-2921, poste 8300
placedescitoyens@vdsa.ca
wifi gratuit
borne de recharge VÉ

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Logé dans la Place des citoyens, le Bureau d'information touristique offre de l'information sur les attraits, les activités, l'hébergement et la restauration dans la région de Sainte-Adèle et l'ensemble de la MRC des Pays-d'en-Haut. On peut également s'y procurer des souvenirs et des objets promotionnels aux couleurs de Sainte-Adèle.

SALLE ROUSSEAU-VERMETTE

La salle principale de la Place des citoyens a été nommée en l'honneur de Claude Vermette et son épouse Mariette Rousseau-Vermette, un couple qui a marqué l'histoire culturelle de Sainte-Adèle, en plus de faire rayonner notre ville sur la scène internationale.

Bien qu'ils aient été appelés à créer des œuvres pour d'importantes personnalités ou pour des événements prestigieux, c'est à Sainte-Adèle qu'ils ont choisi d'installer leur atelier et de s'établir, pendant plus de 50 ans.

Touchée par cet hommage, la famille du couple a fait don d'une œuvre à la Ville. Conçu par Claude Vermette, cet ensemble de quatre créations est exposé de façon permanente dans la salle Rousseau-Vermette de la Place des citoyens.

Mariette Rousseau-Vermette (1926-2006) était une artiste peintre-lissier et une pionnière de l'art du textile. Plusieurs de ses œuvres ont été exposées à travers le monde et elle fut récipiendaire de nombreux prix et distinctions.

Claude Vermette (1930 - 2006) était peintre et céramiste. On retrouve plusieurs de ses œuvres d'art dans des édifices publics et privés aux États-Unis, en Europe, au Japon et au Canada.



CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-BAPTISTE-ROLLAND

UN CENTRE RASSEMBLEUR POUR LA POPULATION

En plus d'héberger le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland est le point de rencontre de nos aînés, de nos jeunes, de nos familles et de nos organismes. C'est un lieu de partage, d'échanges, d'apprentissage, d'entraide et de soutien pour toute notre communauté.

Rénové, revampé et réaménagé à l'automne 2019, le centre communautaire est au cœur de la vie adéloise grâce à la programmation d'activités sportives et récréatives qui s'y déploie, ainsi qu'aux salles offertes en location pour la tenue d'événements de tout genre. Les organismes reconnus dans le cadre de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes* bénéficient d'ailleurs de la location gratuite.





UNE BÂTISSE QUI EN A À RACONTER!

Initialement construit en 1940 par la compagnie La Rolland et utilisé comme centre de loisirs pour ses employés, le centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland a également abrité, à une certaine époque, le Service de police de Mont-Rolland, le musée Alary et la bibliothèque de Mont-Rolland. Aujourd'hui, c'est un lieu de rencontre important que les Adélois fréquentent abondamment et affectionnent particulièrement.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Les salles du centre communautaire sont utilisées par les jeunes et les moins jeunes dans le cadre de la programmation d'activités sportives et récréatives offerte par le Service des loisirs. On peut y suivre des cours de danse, karaté, langues, mise en forme, yoga, et bien d'autres. Une salle de billard est également offerte en location.

SALLE CÉCILE PARADIS

La salle principale du centre communautaire porte depuis 2020 le nom d'une grande bénévole de Sainte-Adèle, madame Cécile Paradis. Fondatrice, il y a 45 ans, de l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut, Mme Paradis travaille avec dévouement pour le bien de la collectivité et des plus démunis depuis 4 décennies. L'apport inestimable de Mme Paradis à la communauté adéloise lui a d'ailleurs valu la médaille du souverain pour les bénévoles, qui lui a été décernée par la Gouverneure générale du Canada.



Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland

1200, rue Claude-Grégoire

450 229-2921, poste 7244

loisirs@vdsa.ca

wifi gratuit

INSTALLATIONS SPORTIVES, PARCS ET ESPACES VERTS

BOUGEZ, JOUEZ, RESPIREZ

Avec des installations sportives réparties à travers ses 24 parcs et espaces verts, la Ville de Sainte-Adèle regorge de possibilités et dispose d'une offre abondante en termes de plateaux sportifs, aires de jeux, infrastructures et plus encore.



6 TERRAINS DE TENNIS

5 TERRAINS DE PICKLEBALL

2 TERRAINS DE SOCCER

2 TERRAINS DE VOLLEYBALL

5 TERRAINS DE BASKETBALL

2 PATINOIRES À BANDES

1 SENTIER DE PATIN LIBRE

1 PISTE DE BMX

1 PUMPTRACK

1 PARC DE FREERIDE

1 SKATEPARK

6 TERRAINS DE PÉTANQUE

8 PARCS AVEC JEUX MODULAIRES ET BALANÇOIRES, DONT 1 PARC AVEC JEUX D'EAU

1 PARC CANIN

LE LAC ROND

Superbe plan d'eau situé en plein cœur de la ville. L'hiver, profitez de l'anneau de marche de 1 km pour prendre un grand bol d'air frais! L'été, la plage Jean-Guy-Caron propose de la baignade surveillée, un parcours de nage en eau libre et la location d'embarcations nautiques. L'accès à la plage est gratuit pour les Adélois détenteurs d'une carte citoyenne, qui peuvent utiliser leur embarcation personnelle préalablement nettoyée à la station de lavage. Le stationnement est également gratuit pour les citoyens adélois détenteurs de vignette, mais payant pour les non-résidents.





SAINTE-ADÈLE ÉNERGIQUE

Programme estival qui propose des activités gratuites en plein air.

Que ce soit en famille, entre amis, avec votre visite de passage à Sainte-Adèle ou en solo pour garder le tempo, profitez des activités proposées dans le cadre de Sainte-Adèle énergétique pour bouger et vous amuser en plein air! Yoga, danse, pilates, swing. Zumbaaaa et plus encore!



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS 2026-2030

Les parcs, les sentiers, les espaces verts et les milieux naturels sont au cœur de l'un des fleurons de l'identité adéloise : le plein air. C'est pourquoi la Ville a réalisé un *Plan directeur des parcs et espaces verts*.

Fruit d'une vaste consultation citoyenne, cet outil de planification brosse le portrait de l'offre et de la demande actuelle et future en matière d'installation. Il élabore des orientations et des objectifs afin de mieux répondre aux besoins identifiés, ainsi qu'un plan d'action quinquennal détaillé permettant de guider les interventions pour les prochaines années.

Le plan directeur est disponible pour consultation sur notre site internet.



CENTRE SPORTIF
Pays-d'en-Haut

Le Centre sportif Pays-d'en-Haut (CSPDH), géré par la MRC des Pays-d'en-Haut, est un lieu de rassemblement unique misant sur l'activité physique, la détente et la socialisation.

Une patinoire aux dimensions de la Ligue nationale de hockey permet la pratique du hockey, du patinage libre et du hockey luge, tandis qu'une piscine de grandeur semi-olympique, un bassin de nage récréative avec jeux d'eau et une rivière thérapeutique accueillent les activités aquatiques.

252, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle
579 202-1722 | www.centresportifpaysdenhaut.com | f



NOS PARCS

- Toilette
- Eau potable
- Banc
- Table à pique-nique
- Jeux modulaires et balançoires
- Jeux d'eau
- Plage
- Nage en eau libre
- Natation
- Pêche
- Paroi d'escalade
- Basketball
- Volleyball
- Soccer
- Soccer terrain synthétique
- Tennis
- Pickleball
- Pétanque
- Planche à roulettes (Skate park)
- Parcours d'exercices
- Piste de BMX
- Sentiers de plein air
- Amphithéâtre naturel
- Boîte à livres
- Chaise adirondack
- Parc canin
- Vélo de montagne
- Vélo hivernal
- Patinage libre
- Patinoire à bandes
- Raquette
- Ski de fond
- Butte de glisse (hiver)
- Chien en laisse autorisé
- Lavage d'embarcation
- Jardin communautaire
- Centre sportif Pays-d'en-Haut



- | | | | |
|-------------------------------------|--|--|--|
| 1 Place de la Vallée-du-Golf | | 8 Parc-école Chante-au-Vent | |
| 2 Parc du Paysan | | 9 Parc-école Augustin-Norbert-Morin | |
| 3 Parc du Barrage | | 10 Parc-école Elementary School | |
| 4 Parc Lionel-Patry | | 11 Parc Claude-Cardinal | |
| 5 Parc Louis-Aubert | | | |
| 6 Parc Zénon-Alary | | 12 Parc Claude-Grégoire | |
| 7 Parc-école Saint-Joseph | | 13 Parc Lépine | |



14 Parc du Mont-Durocher

15 Parc du Mont-Baldy

16 Parc des Pentes-40-80

17 Parc Claude-Henri-Grignon

18 Parc de la Famille

19 Plage Jean-Guy-Caron

20 Parc du Mont-Loup-Garou

21 Parc de la rivière Doncaster

22 Gare Mont-Rolland

23 Halte de la Rivière

24 Place Valiquette

Réseau de sentiers de PASA

(voir la carte des sentiers de PASA)



LE PLEIN AIR, C'EST DANS NOTRE ADN

Véritable poumon des Pays-d'en-Haut, la Ville de Sainte-Adèle regorge d'attraits naturels qui lui confèrent un statut particulier dans le cœur des amateurs de plein air qui adorent jouer dehors, au rythme des saisons.

JOUER DEHORS AU RYTHME DES SAISONS

DESTINATIONS 4 SAISONS

- Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Parc du Mont Loup-Garou
- Parc de la rivière Doncaster
- Lac Rond
- Réseau de sentiers de Plein-Air-Sainte-Adèle

SAISON ESTIVALE

- Kayak
- Pêche
- Baignade
- Golf
- Vélo de montagne
- Escalade
- Randonnée pédestre
- Course en sentiers

SAISON HIVERNALE

- Ski de fond classique et nordique
- Raquette
- Crampons
- Vélo hivernal
- Patin
- Ski alpin
- Planche à neige
- Motoneige

PARC DU MONT LOUP-GAROU

Paradis incontestable du plein air, le Parc du Mont Loup-Garou accueille les amoureux de la nature dans un cadre enchanteur. Randonnée pédestre, vélo de montagne, pique-nique, observation de la nature, découverte de points de vue à couper le souffle, espaces zen, pause-santé au refuge; de grandes bouffées d'air frais et de bonheur vous attendent!

Le Parc du Mont Loup-Garou, c'est :

- Un vaste espace naturel de 788 acres; l'équivalent de 595 terrains de football
- Un parc récréotouristique 4 saisons qui offre plusieurs kilomètres de sentiers
- Le sommet le plus élevé de la MRC des Pays-d'en-Haut; perché à 498 m d'altitude
- Deux lacs majestueux - Matley et Richer - qui accueillent une faune et une flore aquatiques exceptionnelles
- Une forêt variée et typique du paysage laurentien, qui abrite plusieurs habitats d'espèces fauniques et floristiques

Gratuit pour les Adélois
(carte citoyenne)



Prix Implication sociale 2022

1970, chemin du Paysan
514 919-LOUP (5687)
pleinairsteadele.com/parc-mont-loup-garou/
parcmontloupgarou@pleinairsteadele.com | f



PARC DE LA RIVIÈRE DONCASTER

Le Parc de la rivière Doncaster est un lieu paisible et enchanteur où il fait bon se balader en longeant la rivière ou en contemplant ses magnifiques cascades. Véritable joyau, la rivière Doncaster berce les randonneurs de ses clapotis mélodieux et offre également aux pêcheurs l'occasion de faire quelques belles prises.

Avec plus de 10 km de sentiers, dont 2 km accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, c'est vraiment la destination idéale pour la famille, les amoureux de la nature et même pour toutou, qui est le bienvenu en laisse!

Gratuit pour les Adélois (carte citoyenne)

4672, chemin de la Doncaster
514 718-6686

pleinairsteadele.com/parc-riviere-doncaster/
parcdoncaster@pleinairsteadele.com | 

PARC de la
Rivière Doncaster

PLEIN-AIR-SAINTE-ADÈLE (PASA)

Depuis 1989, Plein-Air-Sainte-Adèle (PASA) joue un rôle primordial au sein de notre communauté et dans notre région, alors que ses nombreux bénévoles multiplient les efforts afin d'offrir aux amateurs de plein air une foule de sentiers leur permettant de pratiquer leurs activités préférées au gré des saisons. Pistes de ski de fond, raquette et fat bike l'hiver, ou encore randonnée pédestre, course en sentier et vélo de montagne pendant la saison estivale; les possibilités sont infinies.

Grâce à la contribution inestimable et au dévouement sans borne de ses membres bénévoles, PASA entretient, balise, cartographie et développe un réseau de sentiers de plus de 210 km exclusivement dédiés à la pratique des sports de plein air non motorisés. Nouveaux membres bienvenus!

pleinairsteadele.com/
info@pleinairsteadele.com | 



ARTS, CULTURE, SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS

LA CULTURE QUI RASSEMBLE

AMPHITÉÂTRE NATUREL

Le parc de la Famille constitue un magnifique amphithéâtre naturel pouvant accueillir plus de 5 000 personnes pour des spectacles en plein air pendant la saison estivale. Il s'agit d'un lieu de rassemblement fort couru par les mélomanes et les amateurs de cinéma qui se donnent rendez-vous, été après été, pour assister aux populaires Soirées Nostalgie et aux Projections d'Adèle.

LA PLACE DES CITOYENS

Lieu de diffusion privilégié pour la présentation d'événements à caractère culturel, la Place des citoyens propose, tout au long de l'année, une programmation culturelle et artistique composée d'expositions, de concerts, de spectacles intimistes, de matinées jeunesse, de théâtre et de conférences. Les Adélois bénéficient d'un tarif préférentiel sur présentation de leur carte citoyenne.

Impossible pour les amateurs d'art, de culture, de musique et de divertissement de s'ennuyer à Sainte-Adèle. Notre ville est un pôle culturel régional important, notamment grâce à la magnifique Place des citoyens, un centre multidisciplinaire exceptionnel, et au fameux Cinéma Pine, une véritable institution du 7^e art avec plus de 75 ans d'histoire.



POLITIQUE CULTURELLE

La culture joue un rôle de plus en plus actif dans le développement des villes. Lorsqu'elle s'est dotée de sa première politique culturelle en 2009, la Ville de Sainte-Adèle a officiellement reconnu l'importance des arts, de la culture et du patrimoine.

Depuis, la Ville met en œuvre différentes actions contenues dans la politique, en maintenant un dialogue ouvert avec ses citoyens, ses artistes et ses partenaires afin de s'assurer de l'adhésion de tous. La politique culturelle a été mise à jour à l'automne 2022 afin de refléter le paysage culturel effervescent de Sainte-Adèle.

PARTENARIAT CULTUREL AVEC LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Afin de soutenir encore plus concrètement les artistes et initiatives locales en termes de développement artistique et culturel, la Ville de Sainte-Adèle adhère au partenariat culturel avec la MRC des Pays-d'en-Haut.

Cette entente permet notamment aux artistes locaux d'être admissibles à plusieurs sources de financement, de bénéficier d'outils de promotion additionnels, et de jouir d'une plus grande visibilité grâce à leur participation à des manifestations culturelles régionales.



LA CULTURE PREND L'AIR

- Soirées Nostalgia
- Projections d'Adèle
- Murales des Pays-d'en-Haut
- Fête nationale
- Grande fête de l'Halloween
- Fêtes de quartier
- La Baladèle
- Mitaines et bas de laine



LA MASCOTTE GRIGNOTE

- Présente aux événements
- La coqueluche des enfants



PLACE DES CITOYENS

- Expositions
- Concerts et symphonies
- Ateliers
- Événements spéciaux
- Spectacles jeunesse
- Rencontres d'auteurs et d'artistes
- Conférences





La vie commerciale de Sainte-Adèle est riche et variée. En plus des grandes enseignes bien connues, la Ville regorge de petits commerces chaleureux et accueillants qui proposent des objets uniques, des produits de qualité et de précieux conseils.

Marchés d'alimentation, dépanneurs, boutiques (arts, cadeaux, décoration, bijoux, accessoires, équipement de sport et de plein air, vêtements, produits pour le corps, etc.), galeries d'art, librairie, animaleries; vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour la vie de tous les jours.

Les services abondent également : salons de coiffure, cinéma, centres de mise en forme, esthétique et soins corporels, spa et détente, buanderie, pharmacies, garages, quincaillerie, soins dentaires, soins de la vue et bien d'autres.

Finalement, lorsque vient le temps de faire une pause gourmande, difficile de choisir entre les nombreux restaurants et cafés qui offrent une kyrielle de produits et de saveurs : cuisine familiale, conviviale, réconfortante, gastronomique, pour emporter, saveurs du monde, traiteurs, pâtisseries, boulangeries, crémeries – il y a de quoi avoir l'eau à la bouche!

UNE VIE COMMERCIALE DYNAMIQUE!





CHAMBRE DE COMMERCE ET DE TOURISME DE SAINTE-ADÈLE

La Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle (CCTSA) est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au rayonnement de notre région. Elle agit comme levier stratégique et partenaire incontournable du développement économique et touristique de la communauté d'affaires d'ici.

Les membres de la CCTSA bénéficient de nombreux avantages, notamment :

- Des informations privilégiées sur la région et son développement
- Des invitations à des activités de réseautage, conférences et formations
- Un accompagnement et un soutien personnalisés
- L'accès à l'expertise de l'équipe de la Chambre et à un vaste réseau de contacts
- Des occasions de visibilité et de publicité exclusive
- L'accès aux programmes, subventions et aux assurances collectives offerts par la Fédération des Chambres de commerces du Québec

Grâce à sa vocation récréotouristique, la CCTSA orchestre également plusieurs événements majeurs à Sainte-Adèle, dont l'Oktobierfest — un festival de la bière qui accueille désormais plus de 55 000 visiteurs —, la Grande journée des petits entrepreneurs, le Marché de Noël ainsi que les Belles d'Autrefois.

**Chambre de commerce
et de tourisme de Sainte-Adèle**
1960, boulevard de Sainte-Adèle
450 229-2644
sainte-adele.net
cctsa@sainte-adele.net





HISTOIRE ET PATRIMOINE

AU CŒUR DE L'IDENTITÉ ADÉLOISE

L'histoire est au cœur de notre identité et nous mettons tout en œuvre pour promouvoir l'héritage naturel, culturel et architectural de Sainte-Adèle, afin de le transmettre aux générations futures.

Le patrimoine adélois regorge de témoignages importants : bâtiments historiques, lieux emblématiques, murales géantes qui évoquent notre riche passé – il y a tant d'histoire à découvrir!

MURALES DES PAYS-D'EN-HAUT

Véritable incursion dans l'histoire des Pays-d'en-Haut, ce circuit composé de 16 murales géantes réalisées par des artistes de renom évoquent des moments phares de l'histoire adéloise, des personnages historiques, des institutions adéloises et des scènes régionales.

CIRCUITS PATRIMONIAUX | SAINTE-ADÈLE ET MONT-ROLLAND

Parcourez nos deux circuits patrimoniaux et découvrez une trentaine de bâtiments qui ont marqué le développement de la ville et qui illustrent la richesse de notre architecture. Apprenez l'histoire de Sainte-Adèle, qui s'est développée sur les pourtours du lac Rond à compter de 1855, et celle de Mont-Rolland, un village ouvrier qui a marqué l'histoire de l'industrie du papier grâce à l'entreprise La Rolland.

NOS PARCS, PARCELLES D'HISTOIRE

Visitez les parcs de la Ville et découvrez 12 panneaux d'interprétation qui retracent l'origine du nom de nos parcs, expliquent leur signification et décrivent comment ces personnes ou ces lieux significatifs ont contribué à l'émergence ou au développement de l'identité de la municipalité.

Les circuits historiques sont disponibles en version papier ou sur l'application *BaladoDécouverte*.

Balado
découverte

DOCUMENTAIRE MA ROLLAND, MON VILLAGE

Visionnez ce fascinant documentaire qui rend hommage aux ouvriers de la papetière La Rolland, qui a fermé ses portes en 1990, près de 100 ans après son ouverture. Laissez-vous transporter vers une époque pas si lointaine, où une usine naît au beau milieu de la forêt, et donne naissance à un village qui deviendra un giron de l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Découvrez un pan déterminant de l'histoire adéloise grâce aux précieux souvenirs évoqués par les employés de La Rolland. Disponible en ligne, sur la plateforme Vimeo.

RACONTE-MOI SAINTE-ADÈLE

Visionnez 6 courtes capsules vidéo qui font revivre des lieux emblématiques de la ville à travers les témoignages émouvants de ceux qui les ont fréquentés. Le thème commun est le plaisir et les souvenirs impérissables qu'en gardent ceux qui ont eu la chance de connaître cette époque. Disponibles en ligne, sur la plateforme Vimeo.

SITE INTERNET HISTOIRE ET PATRIMOINE

Trouvez en un seul endroit l'ensemble des réalisations patrimoniales de la ville : murales, circuits patrimoniaux, panneaux toponymiques, patrimoine récréotouristique, documents vidéo et citations de personnages historiques. patrimoine.vdsa.ca



FAMILLES ET ÂÎNÉS

RICHESSSES COLLECTIVES

Sainte-Adèle attire de plus en plus de jeunes familles et de retraités actifs qui apprécient la proximité de la nature, l'accès à la propriété, l'abondance des services et des commodités, ainsi que la qualité de vie. Ville la plus peuplée de la MRC des Pays-d'en-Haut, Sainte-Adèle se distingue par sa croissance démographique et sa vitalité économique.





POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ET DES FAMILLES

La Ville de Sainte-Adèle accueille sur son territoire de nombreuses familles et plusieurs aînés, qui apprécient la qualité de vie adéloise. En 2025, la Ville a actualisé sa précédente politique *Municipalité amie des aînés (MADA) et des familles*, au terme de plusieurs consultations menées auprès de la population.

Cette nouvelle politique 2026-2030 considère les enjeux, les priorités, les besoins et les préoccupations exprimées par les aînés et les familles adélois. Le plan d'action qui en découle a pour objectif de faire de Sainte-Adèle une ville encore plus dynamique, accueillante et conviviale pour les familles et les aînés, qui jouent un rôle de premier plan au sein de la communauté adéloise.

POLITIQUE DE TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription au camp de jour ou aux activités sportives et récréatives, les familles adéloises bénéficient d'une tarification avantageuse, en vertu de la *Politique de tarification familiale de la Ville de Sainte-Adèle*. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs pour profiter de rabais intéressants!

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Ville a adopté en 2025 son tout premier *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*. L'objectif de ce plan est de réduire les obstacles aux personnes handicapées, d'augmenter leur participation sociale et de favoriser une communauté plus inclusive à Sainte-Adèle. Avec ce plan, la Ville s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de ses citoyens handicapés pour garantir leur pleine participation à la vie dans la collectivité.



ASSOCIATIONS ET ORGANISMES L'UNION FAIT LA FORCE

Une des grandes richesses de notre communauté adéloise est sans conteste la force de l'action bénévole. Grâce à leur engagement, leur persévérance et leur altruisme, les bénévoles contribuent activement à rehausser la qualité de vie des citoyens, à enrichir notre vie communautaire et à augmenter le bonheur de vivre ensemble, au sein d'une communauté forte et unie.

La Ville de Sainte-Adèle est fière de pouvoir compter sur tant d'organismes et d'individus qui unissent leurs efforts pour la collectivité, et elle vous invite à vous joindre à ce bel élan collectif. Vous voulez aider?
jebenevole.ca

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES

Le conseil municipal a mis en place une *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes* afin d'appuyer les organismes communautaires dans leur mission et leur permettre de concrétiser, dans des conditions optimales, leurs interventions auprès de nos concitoyens.

Le bénévolat est un puissant moteur de création de richesses collectives, il est une force vive que nous souhaitons supporter et encourager, par l'entremise de cette politique, pour le plus grand bénéfice de notre collectivité.



ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

Saison après saison, le Service des loisirs propose une kyrielle de cours et d'ateliers pour les jeunes et les moins jeunes. Danse, karaté, yoga, essentrics, hockey, langues, badminton, tennis, mini-basket, méditation, vitrail, mise en forme, et plus encore; il y en a pour tous les goûts, pour les plus actifs comme les plus zen! Incapable de faire un choix dans notre abondante offre de cours? Optez pour les activités à la carte!

CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR (CAL)

La Ville de Sainte-Adèle fait partie des organisations partenaires du *Service accompagnement loisir*, qui consiste à offrir la gratuité à l'accompagnateur d'une personne handicapée lors d'activités culturelles ou récréatives.

Les accompagnateurs d'une personne handicapée s'étant procurée une carte accompagnement loisir (CAL) auront ainsi gratuitement accès à une multitude d'activités offertes à Sainte-Adèle.

RABAIS SUR LE TRANSPORT POUR LES ÉTUDIANTS

En vertu d'une entente conclue entre la Ville de Sainte-Adèle et le TACL (Transport adapté et collectif des Laurentides), les étudiants fréquentant une institution collégiale ou universitaire, ou inscrits à un programme de formation professionnelle à temps plein, bénéficient d'un rabais de 50 % pour les titres de transport du circuit l'Inter (liaison Mont-Tremblant | Saint-Jérôme) pendant toute l'année 2026. Les titres de transport sont disponibles à la Place des citoyens, sur présentation de pièces justificatives.

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

En collaboration avec le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, la Ville de Sainte-Adèle offre le programme *Accès-Loisirs*, qui permet aux personnes et aux familles à faible revenu d'avoir accès gratuitement à des activités de loisir.

Cette opportunité permet à la clientèle de briser l'isolement et de participer à la vie sociale, au même titre que tous les autres citoyens et ce, dans le respect et la confidentialité.

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

La Ville de Sainte-Adèle est fière de reconnaître le dévouement, la discipline et l'effort des jeunes athlètes adélois. En supportant financièrement les athlètes de haut niveau grâce à des bourses individuelles, ce programme vise à souligner la ténacité, la rigueur et l'assiduité au travail de la relève sportive adéloise.



**Service des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire**
1200, rue Claude-Grégoire
450 229-2921, poste 7244
loisirs@vdsa.ca

CAMP DE JOUR

Le Camp Taloup accueille chaque été des jeunes de 4 à 12 ans qui partagent des moments de plaisir, de découvertes et de fous rires en compagnie de nos animateurs dynamiques, colorés et responsables. Jeux, animation, activités spéciales, baignade à la plage, service de garde – tout est conçu pour divertir les enfants et rassurer les parents!

Notre camp de jour est certifié *camp de jour municipal conforme* par l'Association des camps du Québec. De plus, il a reçu le prix *Coup de cœur SOS intégration 2019* décerné par l'Association régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées des Laurentides (l'ARLPH), pour souligner les efforts de la Ville afin de favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap dans leur camp de jour.

CAMP D'HIVER... TISSANT!

Les enfants n'ont pas le temps de pitonner pendant la relâche, grâce à notre Camp d'hiver... tissant, qui propose chaque hiver une thématique différente pour divertir les jeunes de 5 à 12 ans. Apprentis détectives, voyage dans le temps, magie, sciences, cirque : on explore tous les univers! La programmation est constituée d'activités intérieures et de jeux extérieurs, mais est surtout ponctuée de fous rires et de plaisir, pour une journée ou pour la semaine complète.

FÊTES DE QUARTIER

Les fêtes de quartier sont une excellente façon de faire connaissance avec ses voisins! Les fêtes de quartier sont organisées par les résidents pour les résidents, mais le Service des loisirs propose d'assister les organisateurs dans la mise en œuvre de ces rassemblements chaleureux. Contactez-nous pour profiter d'une aide financière, d'outils et de conseils.

LA BALADÈLE

La Baladèle, notre unité mobile d'animation, est en virée tout au long de l'été pour égayer vos sorties! Différentes activités ludiques et culturelles sont proposées, ainsi que des jeux de jardin, espace de lecture, zone de détente, et plus encore. Suivez les traces de *La Baladèle* pour du divertissement garanti!



PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE

Chacun d'entre nous peut faire sa part pour prendre soin de la planète.
Saisissez les opportunités offertes par la Ville pour poser
des gestes écologiques et responsables.

Avant de mettre à la poubelle des matières qui seront vouées
à l'enfouissement, pensez à les recycler ou les revaloriser.
Profitez de la journée verte pour vous procurer compost et plantes,
ou pour faire déchiqueter des documents. Donnez une 2^e vie à votre sapin
de Noël ou cultivez vos légumes dans notre jardin communautaire.

Voici quelques-unes des options vertes proposées par la Ville.



VENTES DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées sans permis et sans frais deux fois par année : samedi, dimanche et lundi de la fin de semaine de la fête des Patriotes (mai) et de la fête du Travail (septembre).

OBJETS À DONNER

Vous avez des vêtements, jouets, vaisselle, équipement sportif et autres objets réutilisables à donner? Vous souhaitez vous procurer des objets gratuitement ou à faible coût? Consultez notre site web pour connaître les organismes qui acceptent vos dons et les redistribuent à la communauté.

JOURNÉE VERTE

Chaque printemps, les citoyens de Sainte-Adèle sont invités à la *Journée verte*, au cours de laquelle ils peuvent déchiqueter du papier, récupérer du compost et se procurer des végétaux et ce, gratuitement.

Déchiquetage

Disposez de vos documents personnels en toute sécurité grâce à une compagnie spécialisée qui les déchiquettera pour vous.

Compost

Les kilos de résidus organiques déposés dans vos bacs bruns au cours de l'année vous reviennent sous forme de compost. C'est le moment de récolter le fruit de vos efforts!

Végétaux

Procurez-vous des végétaux indigènes afin d'encourager la biodiversité écologique. Arbres, arbustes et plantes mellifères sont distribués gratuitement aux citoyens.

BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES

La bibliothèque Claude-Henri-Grignon propose une collection de plus de 100 variétés de semences pour favoriser l'agriculture urbaine. « Empruntez » gratuitement des semences de fruits, légumes, fleurs et fines herbes, et apportez vos semences pour les partager avec les autres jardiniers.



JARDIN COMMUNAUTAIRE

Cultivez légumes, fruits, fleurs et fines herbes au jardin communautaire de Sainte-Adèle, situé au parc Claude-Cardinal. Réservez votre espace potager dès les premiers jours du printemps!

UNE 2^E VIE POUR VOTRE SAPIN DE NOËL

Apportez votre sapin à l'écocentre après Noël afin qu'il soit déchiqueté. La compagnie Arbressence réalisera une double valorisation de votre arbre : l'extraction d'huiles essentielles du feuillage et la production de paillis ou d'amendement pour les sols.

LAMPADAIRES AU DEL

En 2022, la Ville a modernisé son éclairage public en convertissant 1203 luminaires de rues vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL). Ces luminaires réduisent la lumière émise vers le ciel et permettent à Sainte-Adèle de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 22,5 tonnes équivalent de CO₂ sur une période de 25 ans, qui représente la durée de vie des luminaires.

COUCHES LAVABLES ET PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

La Ville souhaite inciter les résidents à adopter des habitudes de vie plus écoresponsables en les soutenant financièrement lors de l'acquisition de couches lavables et de produits d'hygiène personnelle durables. Remboursement maximal de 100 \$ par produit.

PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE

En 2025, Sainte-Adèle a adopté son *Plan de mobilité active*, qui découle d'une démarche participative à laquelle les citoyens ont contribué. Ce plan a pour objectifs : de favoriser une complémentarité entre tous les modes de transport, d'élaborer des stratégies qui permettent aux piétons et cyclistes de se déplacer facilement et en toute sécurité, et d'établir des stratégies qui favorisent l'utilisation des modes actifs tout en diminuant l'utilisation de l'auto solo.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement dispose de deux voitures Volkswagen Golf électriques, qui sont utilisées sur une base quotidienne par les membres de l'équipe pour effectuer les patrouilles et les inspections sur l'ensemble du territoire.

PROTECTION DES SOURCES D'EAU

La Ville adhère au *Plan de protection des sources d'eau potable*, une initiative d'Abrinord, l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord. Le *Plan de protection* est un engagement collectif regroupant neuf municipalités des Laurentides, qui ont décidé d'unir leurs efforts pour veiller à protéger cette ressource inestimable qu'est l'eau potable.

BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD

En 2025, 28 villes ont signé une déclaration regroupant onze engagements concrets pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord. Le plan d'action adopté par Sainte-Adèle comprend plus de 30 actions en lien avec la gestion des eaux de ruissellement, le gaspillage, les installations septiques, la mutualisation des ressources et expertises, la protection des milieux humides et hydriques, et bien plus.

CRE LAURENTIDES

La Ville de Sainte-Adèle est membre du Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides. Celui-ci a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Être membre, c'est faire partie d'un réseau dynamique, reliant tous les acteurs soucieux de l'avenir des Laurentides.





GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'importance de bien faire le tri!

À Sainte-Adèle, la gestion des matières résiduelles relève de la MRC des Pays-d'en-Haut. Cette dernière est en charge de la collecte des bacs bleus (matières recyclables), bruns (matières organiques) et noirs (déchets), en plus de coordonner la collecte saisonnière des encombrants. La Ville dispose également d'un écocentre pour recueillir les matières ne pouvant être disposées dans un bac roulant.

LES PAYS-D'EN-HAUT RECYCLENT

1 855 PDH-RECY (1 855 734-7329)
ou 450 229-8052
infocollecte@mrpcdh.org
lespaysdenhautrecyclent.com

COMMUNIQUEZ AVEC LA MRC POUR :

- Signaler un bac non ramassé
- Vérifier vos calendriers de collectes
- Demander une réparation d'un bac roulant
- Demander un nouveau bac
- Valider comment disposer d'une matière
- S'informer sur la gestion des matières résiduelles

[lespaysdenhaut
recyclent.com](http://lespaysdenhautrecyclent.com)



COLLECTES

Un calendrier annuel des collectes est produit par la Ville et par la MRC des Pays-d'en-Haut. Vous pouvez vous procurer une copie papier dans les bureaux de la Ville ou le consulter en ligne au vdsa.ca ou sur lespaysdenhautrecyclent.com

MATIÈRES RECYCLABLES BAC BLEU

Cette collecte est effectuée à toutes les 2 semaines. Les contenants, les emballages (sauf en plastique biodégradable) ainsi que les imprimés sont acceptés dans le bac de récupération.

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

La récupération et le recyclage, ce n'est pas la même chose. Ce qu'on fait à la maison, c'est de la récupération : on fait un premier tri des matières recyclables qu'on dépose dans le bac de récupération. Le recyclage, c'est quand le contenu du bac est transformé après son passage au centre de tri. Les matières recyclables redeviennent de la matière première et peuvent ensuite avoir une 2^e vie.

MATIÈRES ORGANIQUES BAC BRUN

Le ramassage des résidus alimentaires et des résidus verts est fait chaque semaine de mai à octobre et aux 2 semaines de novembre à avril.

UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Valoriser vos matières organiques est un geste d'une grande portée. Cette action simple aide à diminuer la quantité de matières envoyées à l'enfouissement et à réduire les impacts négatifs sur l'environnement. De plus, la Ville bénéficie de redevances gouvernementales proportionnelles à sa performance en matière d'élimination.

DÉCHETS ULTIMES BAC NOIR

Le ramassage des déchets est effectué aux 2 semaines de mai à octobre et une fois par mois de novembre à avril.

L'ENFOUISSEMENT EST-IL LA SEULE SOLUTION?

Ce bac sert aux matières vouées à l'enfouissement. Après un bon tri des matières organiques, du recyclage, une vente de garage, un passage à l'écocentre et à la friperie, il ne devrait presque plus rien y avoir dans votre bac noir. Les déchets dits « ultimes » sont les matières résiduelles qui ne sont plus susceptibles d'être réutilisées, recyclées ou valorisées.

ENCOMBRANTS

Les encombrants sont ramassés gratuitement 4 fois par année. Consultez votre calendrier des collectes ou le site lespaysdenhautrecyclent.com pour connaître les dates ainsi que les matières acceptées.

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT?

Les encombrants sont des matières résiduelles volumineuses ou pesantes qui ne peuvent être disposées dans un bac roulant. Assurez-vous que ces articles ne peuvent être réutilisables, recyclables ou valorisables par des organismes de bienfaisance, ou autres. Sachez que les matières ramassées lors de la collecte des encombrants sont directement enfouies, sans être triées.

ÉCOCENTRE

L'écocentre est un site mis à la disposition des citoyens pour le dépôt de diverses matières, réutilisables ou non, qui ne doivent pas être placées dans les bacs roulants. L'écocentre procède au tri de ces matières, pour ensuite les acheminer vers la récupération, la revalorisation ou l'enfouissement.

Les matières acceptées sont : les meubles, les appareils électriques et électroniques, les résidus domestiques dangereux (RDD) et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD). Il est également possible d'y déposer des matières recyclables et des résidus verts, si vos bacs sont pleins.

Les résidents peuvent se prévaloir des services offerts à l'écocentre GRATUITEMENT sur présentation d'une preuve de résidence et d'une carte d'identité avec photo. Pour les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD), un volume maximal est autorisé annuellement. Des frais seront exigés pour tout dépôt excédentaire.

Écocentre de Sainte-Adèle
1111, chemin Pierre-Péladeau
450 229-2921, poste 8310

SERVICES MUNICIPAUX

VIVRE À SAINTE-ADÈLE, C'EST ADOPTER UN STYLE DE VIE!

Ici, la nature n'est pas un simple décor : elle fait partie de notre quotidien. Nos montagnes, nos lacs et nos sentiers façonnent notre rythme de vie et nous rappellent chaque jour la richesse du plein air.

S'établir à Sainte-Adèle, c'est choisir un milieu dynamique où la communauté est forte, engagée et solidaire. C'est profiter d'activités culturelles, sportives et communautaires qui rassemblent les générations et nourrissent notre sentiment d'appartenance. Nous sommes fiers de notre identité, fiers de notre histoire et fiers de l'énergie qui anime notre ville. Et surtout, nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Chers nouveaux résidents, bienvenue dans un milieu de vie où l'on prend le temps de se saluer, de s'impliquer et de profiter pleinement de chaque saison.

Bienvenue chez vous, à Sainte-Adèle.

Avouons-le : il fait bon vivre Sainte-Adèle!

Nadine Brière
Mairesse de Sainte-Adèle
mairie@vdsa.ca



Membres du conseil



**AUDREY
JOLY**
Conseillère, district 1
district1@vdsa.ca



**ARIELLE
BEAUDIN**
Conseillère, district 2
district2@vdsa.ca



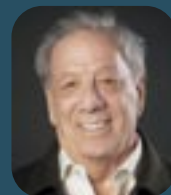
**PIERRE
LÉVEILLÉ**
Conseiller, district 3
district3@vdsa.ca



**MARIE-HÉLÈNE
VIGEANT**
Conseillère, district 4
district4@vdsa.ca



**ALEXANDRE
CHARBONNEAU**
Conseiller, district 5
district5@vdsa.ca



**ANDRÉ
LAMARCHE**
Conseiller, district 6
district6@vdsa.ca

VILLE DE SAINTE-ADÈLE

1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle (QC) J8B 1A3
Ligne générale 24/7 : 311 ou 450 229-2921 | vdsa.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 15 | Vendredi 8 h à 12 h

HÔTEL DE VILLE

1381, boulevard de Sainte-Adèle, J8B 1A3

Information et trésorerie

Mairie et direction générale

Communications

Ressources humaines

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Cour municipale

Greffe et services juridiques

info@vdsa.ca

dirgenerale@vdsa.ca

communications@vdsa.ca

rh@vdsa.ca

urbanisme@vdsa.ca

courmunicipale@vdsa.ca

greffe@vdsa.ca

poste 1101

poste 1102

poste 1171

poste 1173

poste 1114

poste 1147

poste 1137

COUR MUNICIPALE ET SALLE DU CONSEIL

1386, rue Dumouchel

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, SERVICES TECHNIQUES ET HYGIÈNE DU MILIEU

2815, rue Rolland

Travaux publics

Services techniques et hygiène du milieu

travauxpublics@vdsa.ca

sthdm@vdsa.ca

poste 3255

poste 3211

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

100, rue des Cantonniers

Service de sécurité incendie

Prévention

ssi@vdsa.ca

preventionincendie@vdsa.ca

poste 2224

poste 2224

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

1200, rue Claude-Grégoire

Information générale

loisirs@vdsa.ca

poste 7244

BIBLIOTHÈQUE CLAUDE-HENRI-GRIGNON

555, boulevard de Sainte-Adèle, local 118

Information générale

responsablebiblio@vdsa.ca

poste 7238

PLACE DES CITOYENS ET BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

999 boul. de Sainte-Adèle

placedescitoyens@vdsa.ca

poste 8300

AUTRES SERVICES

Plage municipale (chemin du Chantecler)

Plein-Air-Sainte-Adèle

info@pleinairsteadele.com

poste 5212

SPCA LAURENTIDES-LABELLE

Contrôle animalier

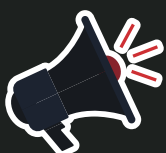
819 326-4059 ou 1-866-960-7722

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Appels non urgents et renseignements

450 227-6848

URGENCES COMPOSEZ LE 911



**ALERTES ET
NOTIFICATIONS
DE MASSE**

Abonnez-vous à CITAM, notre système d'alerte en cas de sinistre, qui permet de rejoindre rapidement nos citoyens lors de situations d'urgence, ou pour les aviser de travaux (fermeture de route, avis d'ébullition, bris d'aqueduc, etc.). Inscription simple et GRATUITE.



SERVICES MUNICIPAUX

DES ÉQUIPES COMPÉTENTES AU SERVICE DE LA POPULATION ADÉLOISE

La culture de la Ville de Sainte-Adèle est guidée par des valeurs profondes telles que le respect, le travail d'équipe, l'intégrité, le plaisir au quotidien et un service de qualité hors pair à ses citoyens!

DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale assume la responsabilité de la gestion de la ville, en favorisant et entretenant des liens entre le conseil municipal et l'équipe administrative. Sous l'autorité du conseil municipal, la directrice générale est responsable de l'administration et à cette fin, planifie, organise, dirige, coordonne, contrôle et évalue l'ensemble des activités municipales, en conformité avec les règlements et lois qui régissent la municipalité.

COMMUNICATIONS

Le Service des communications a pour mission d'informer les citoyens des décisions du conseil municipal, des actions menées par les divers services administratifs, ainsi que des projets et des activités organisés par la Ville. Pour ce faire, le Service des communications a recours à divers outils lui permettant de rejoindre les citoyens afin de leur fournir une information précise et pertinente.

GREFFE

Le Service du greffe assure le bon fonctionnement de l'ensemble des activités du conseil municipal par un soutien juridique et administratif pour la tenue des séances et le suivi des décisions prises. La greffière rédige divers documents légaux, notamment les règlements, les avis publics, les contrats et les appels d'offres. Le Service du greffe est également responsable des demandes d'accès à l'information, des réclamations et peut authentifier des documents et assermenter des individus.

COUR MUNICIPALE

La cour municipale de Sainte-Adèle a juridiction en matière civile (recouvrement de taxes municipales ou permis, réclamations ayant trait aux règlements de tarification, etc.) et en matière pénale (code de sécurité routière, contrôle des animaux, nuisances publiques, urbanisme, etc.) sur tout le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut et de Saint-Hippolyte.

TRÉSORERIE

Le Service de la trésorerie est responsable de la gestion financière de la Ville et du soutien informatique à l'ensemble des services municipaux. Appliquant les lois, règlements et politiques en matière de finances, le Service de la trésorerie touche à plusieurs sphères d'activités, notamment : l'évaluation, la taxation et la perception des taxes. Il assure également la gestion des fonds et emprunts en fonction de la réalisation des projets d'infrastructures, le traitement des achats en lien avec le budget d'opérations, ainsi que le traitement de la paie des employés. De plus, le Service de la trésorerie collabore étroitement avec la direction générale à l'élaboration du budget et du programme triennal d'immobilisations. Enfin, le dossier de la vente pour non-paiement de taxes ainsi que la préparation annuelle des états financiers relèvent de l'équipe de la trésorerie.

RESSOURCES HUMAINES

La mission du Service des ressources humaines est de mettre en place les actions nécessaires pour favoriser un environnement de travail où les employés ont plaisir à travailler parce qu'ils sont informés, écoutés, respectés, formés, responsabilisés et appréciés équitablement afin de rendre des services exceptionnels aux citoyens de la Ville de Sainte-Adèle. Le Service des ressources humaines contribue à la réalisation des objectifs de la ville dans différents volets touchant la gestion des équipes : la planification de la main-d'œuvre et l'attraction de talents, les relations de travail, le développement des compétences, la santé et la sécurité au travail, et plusieurs autres. L'équipe des ressources humaines procède également à l'élaboration de différentes politiques et procédures relatives à la rémunération globale.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le Service d'urbanisme et de l'environnement veille au développement harmonieux du territoire en équilibrant les besoins découlant des données démographiques et de la préservation de l'environnement dans le respect de nos capacités financières et des infrastructures existantes. Dans un esprit d'accompagnement le service planifie, gère et encadre les projets en accord avec la réglementation découlant de la vision du conseil municipal et du schéma d'aménagement. Le service prend également en compte l'évolution des dynamiques sociales, économiques, environnementales et légales.

TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics a pour mission de procéder à l'entretien préventif, aux réparations d'urgence et à l'amélioration des infrastructures municipales afin d'en accroître la longévité et d'assurer la sécurité des citoyens, en plus de leur garantir un environnement de qualité. Les activités du Service des travaux publics couvrent notamment les domaines suivants : voirie (entretien des rues et des trottoirs, fossés, ponceaux, épandage d'abrasifs, balayage des rues, déneigement, etc.), entretien des parcs, espaces verts, bâtiments et terrains municipaux, entretien de la flotte de tous les véhicules municipaux, signalisation, circulation et sécurité routière, horticulture, en plus de veiller à la gestion et la coordination de plusieurs contrats municipaux. Il est à noter que la MRC des Pays-d'en-Haut est responsable de la gestion des matières résiduelles (collecte des bacs et des encombrants).

SERVICES TECHNIQUES ET HYGIÈNE DU MILIEU

Les Services techniques et hygiène du milieu jouent un rôle de premier plan dans la planification du développement des infrastructures municipales, conformément aux standards de la Ville et aux autres normes en vigueur. Ils ont notamment pour mandat de : répondre aux besoins en eau potable, permettre un transport efficace des eaux usées, traiter l'eau potable et les eaux usées selon les exigences ministérielles et réaliser des travaux de mise aux normes des infrastructures urbaines (eaux, voirie, éclairage, etc.). Ce service assure la compétence technique dans la préparation des plans et devis, ainsi que pour la surveillance des contrats d'entretien, d'acquisition ou de réparations des infrastructures urbaines et des immobilisations. Il offre aussi une assistance technique aux autres départements de la Ville lors de la réalisation de projets plus complexes.

INCENDIE

Le Service de sécurité incendie a pour mission première de préserver la vie humaine sur l'ensemble du territoire de la Ville de Sainte-Adèle. Par leurs activités en prévention incendie et l'éducation du public, nos pompiers conseillent, orientent et favorisent des comportements sécuritaires afin de limiter les risques d'incendie. Le Service de sécurité incendie dispose de plusieurs camions et d'une multitude d'équipements pour être en mesure de répondre adéquatement lors d'interventions, que ce soit pour un incendie de bâtiment, un accident de la route, un sauvetage en forêt ou un sauvetage nautique. De plus, chacun de nos pompiers doit suivre un programme de maintien de compétences, dans le but de répondre adéquatement à toutes les situations où ils seront appelés à intervenir.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire s'est donné comme mission de *transformer les loisirs, la culture, les activités sportives et la vie communautaire en moteur de vitalité sociale, de créativité et de qualité de vie grâce à des services innovants*. Parmi les activités et infrastructures administrées par ce service, mentionnons entre autres les Soirées Nostalgia, les P'tits jeudis ensoleillés, les Projections d'Adèle, l'Halloween, *La Baladèle*, les fêtes de quartier, la reconnaissance et le soutien des organismes et bénévoles, les programmes de camp de jour, la plage Jean-Guy-Caron, les installations sportives, les parcs et espaces verts, ainsi que la bibliothèque Claude-Henri-Grignon et la Place des citoyens.



RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS

Cette section présente un résumé des principaux règlements municipaux.
En cas de différence entre un règlement adopté par le conseil municipal
et un résumé présenté dans le présent document, le premier prévaut.

ABATTAGE D'ARBRES

Pour procéder à l'abattage d'un arbre mort, malade ou dangereux, vous devez vous procurer une autorisation gratuite auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Noter que les arbres situés en zone riveraine font l'objet d'une attention particulière – informez-vous auprès de notre équipe.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre au 1^{er} mai de l'année suivante. À l'issue de cette période, tout élément d'un abri d'auto temporaire doit être enlevé et la charpente démontée. De plus, l'abri ne doit servir qu'à des fins de stationnement de véhicules automobiles et non pas à des fins d'entreposage.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Une licence est obligatoire pour tous les chiens et chats allant à l'extérieur. Pour obtenir ou renouveler la licence de votre animal de compagnie, contactez la SPCA Laurentides-Labelle au 819 326-4059 ou 1-866-960-SPCA (7722) ou via leur site internet : www.spcall.ca

ANIMAUX DE FERME (POULES)

La garde de poules est autorisée mais implique le respect de certaines normes (exemple : 4 poules maximum, pas de coq, superficie minimale de terrain de 400 m², etc.). Celles-ci visent surtout à assurer le bien-être des poules et à restreindre au minimum les nuisances liées à cette pratique pour le voisinage. Veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement pour connaître les conditions applicables.

OÙ PUIS-JE PROMENER TOUTOU?

Les chiens en laisse sont autorisés sur les voies publiques et dans les parcs, à **L'EXCEPTION** des parcs suivants, où les chiens (en laisse ou non) sont **INTERDITS** :

- Parc Lionel-Patry
- Plage Jean-Guy-Caron

Cependant, les chiens, même en laisse, ne sont **PAS ADMIS** dans l'ensemble des parcs lors de rassemblements et d'événements publics.

Parc canin

La Ville met également à la disposition des propriétaires de chiens un parc canin dans le parc Claude-Cardinal, situé sur la rue des Cantonniers. Il va sans dire que le maître du chien a la responsabilité de ramasser les excréments de son animal!

Parc de la rivière Doncaster et Parc du Mont Loup-Garou

Les chiens en laisse sont autorisés dans les sentiers de randonnée. Par respect pour les autres marcheurs, n'oubliez pas d'apporter vos sacs à caca!





ARROSAGE ET UTILISATION DE L'EAU POTABLE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux à l'aide d'asperseurs amovibles ou de tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- Jours pairs pour les adresses paires
- Jours impairs pour les adresses impaires

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le mardi, le jeudi et le dimanche.

Piscines et spa

Le premier remplissage d'une piscine doit se faire par un camion-citerne. Les remplissages subséquents par le propriétaire sont interdits de 6 h à minuit. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Pour de plus amples informations sur l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle, consultez le règlement 1171-2012.

BRUIT ET NUISANCE PUBLIQUE

Soucieuse d'offrir au citoyen un cadre de vie serein et agréable, la Ville s'est dotée d'un règlement étoffé concernant la paix et le bon ordre. Ainsi, plusieurs articles portant sur le bruit et les nuisances dans les lieux publics ou dans notre voisinage sont inscrits au règlement SQ-2023 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre. Consultez-le pour veiller à votre quiétude... et à celle des autres!

BUREAU EN MILIEU RÉSIDENTIEL

Toute personne, société, entreprise, incluant le travailleur autonome qui entend exercer une activité économique ou administrative en matière de finance, de commerce, d'industrie ou de services, un métier, un art, une profession ou toute autre activité dans les limites de la Ville de Sainte-Adèle doit, au préalable, obtenir un permis d'affaires auprès du Service de l'urbanisme.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le CCU est composé de 2 membres du conseil municipal et de 5 citoyens. Les recommandations et les avis du CCU permettent de guider, orienter et soutenir les actions du conseil en matière d'urbanisme. Le CCU se réunit habituellement une fois par mois et ses recommandations sont ensuite transmises au conseil pour adoption lors d'une séance.

CIRCULATION ET SIGNALISATION ROUTIÈRE

La limite de vitesse dans la majorité des rues de notre municipalité est de 40 km/h. Sur les routes collectrices liant à d'autres villes, la limite est fixée à 50 km/h. Dans les zones scolaires ou les zones de parc, la limite de vitesse est réduite à 30 km/h. Sur les routes de juridiction provinciale (MTQ), soit le boulevard de Sainte-Adèle et le chemin Pierre-Péladeau, la limite est fixée à 50, 70 ou 90 km/h, selon le secteur.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Quiconque désire entreprendre des travaux de construction ou de rénovation doit, au préalable, obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Noter que le permis de construction n'est pas requis pour les travaux d'entretien courant d'une valeur de moins de 20 000 \$.

Voici quelques exemples de travaux nécessitant au préalable l'obtention d'un permis :

- Construire un bâtiment principal
- Rénover un bâtiment (intérieur ou extérieur)*
- Agrandir une résidence ou un bâtiment complémentaire*

- Modifier un sous-sol
- Installer un bâtiment accessoire (remise ou garage)
- Installer une piscine ou un spa
- Installer une clôture
- Faire des travaux de remblai ou de déblai
- Faire des travaux ou du contrôle de végétation en rive
- Abattre un arbre
- Ouvrir un nouveau commerce ou faire un changement d'usage
- Installer ou modifier une enseigne*

* Ces travaux peuvent nécessiter une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) avant l'émission d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Des délais additionnels sont donc à prévoir.

Renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour connaître les démarches à suivre pour la réalisation de votre projet.

DÉNEIGEMENT

Lors d'une tempête de neige, une flotte de 21 véhicules est mise à contribution pour déneiger près de 200 km de rues et 15 km de trottoirs. En temps normal, il faut en moyenne de 3 h à 3 h 30 pour compléter un circuit de déneigement. Toutefois, plusieurs facteurs influent sur le temps réel nécessaire pour effectuer le déneigement, notamment : la quantité de neige tombée, les voitures stationnées dans les rues qui ralentissent les opérations, les bacs laissés dans la rue, et les bris mécaniques... inévitables et imprévisibles!



FEUX EXTÉRIEURS ET FEUX D'ARTIFICE

Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis de brûlage pour faire des feux extérieurs. Toutefois, il est de la responsabilité des citoyens de prendre connaissance du règlement concernant la prévention des incendies, qui régit les feux de plaisance. Il est également de la responsabilité des citoyens de consulter le site internet de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) afin de connaître l'indice de dangerosité en vigueur. www.sopfeu.qc.ca

L'utilisation des feux d'artifice de toutes classes est strictement interdite sur tout le territoire de la Ville de Sainte-Adèle.

FOSSÉS ET PONCEAUX

Le Service des travaux publics entretient plus de 400 km de fossés sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle. Bien que notre équipe mette tout en œuvre pour veiller au bon état des fossés et des ponceaux, il est également de votre responsabilité de vous assurer que vos fossés ne sont pas obstrués, que l'embouchure des ponceaux est dégagée et que l'eau peut s'écouler facilement. Renseignez-vous auprès du Service des travaux publics pour découvrir quelques gestes simples à poser pour contribuer au bon écoulement de l'eau dans les fossés.



LOCATION COURT TERME

La location touristique à court terme de type AirBnB est interdite sur la vaste majorité du territoire de Sainte-Adèle. Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour connaître la réglementation en vigueur dans votre secteur.



PISCINES ET SPAS

Quiconque désire installer une piscine hors-terre ou creusée doit, au préalable, obtenir un permis de construction. Les piscines existantes doivent également être mises au normes en conformité avec le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* du gouvernement du Québec au plus tard le 30 septembre 2027. Communiquez avec le Service de l'urbanisme pour connaître les règles applicables. Notez que le premier remplissage d'une piscine doit se faire par un camion-citerne. Voir la rubrique **ARROSAGE ET UTILISATION DE L'EAU POTABLE**.

PROTECTION DES BERGES

Tout travail dans une rive, de l'excavation au contrôle de la végétation, en passant par l'installation d'un quai et l'abattage d'un arbre, doit faire l'objet d'une autorisation émise par le Service de l'urbanisme et de l'environnement. Noter que la bande riveraine est de 15 mètres, sauf quelques rares exceptions où elle est de 10 mètres. À Sainte-Adèle, nous accordons une importance toute particulière à la préservation et la renaturation des berges, et sollicitons la collaboration des riverains.

RACCORDEMENTS AUX CONDUITES PUBLIQUES

Il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de la Ville sous la forme d'un permis de raccordement pour raccorder une propriété privée à l'aqueduc municipal et pour brancher des égouts privés à l'égout municipal. Avant d'exécuter ce type de travaux, le propriétaire ou son représentant doit faire une demande auprès des Services techniques et hygiène du milieu.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée par un ramoneur professionnel au moins une fois par année, selon la qualité et la quantité du bois brûlé. Il est également recommandé de s'assurer de la conformité d'une installation; notamment un foyer, un poêle à bois ou tout autre appareil de combustion. Un technicien qualifié qui détient des cartes de compétences ou votre assureur pourra valider la conformité de votre installation.

REQUÊTES TRAVAUX PUBLICS

Pour faire une demande d'intervention au Service des travaux publics en lien avec les infrastructures de la Ville (rues, signalisation routière, réseau d'égout et d'aqueduc, éclairage et lampadaires, etc.), vous devez transmettre une requête : travauxpublics@vdsa.ca ou 450 229-2921 #3255

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur tous les chemins publics tous les jours de minuit à 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, à l'exception de la période des fêtes (du 23 décembre au 6 janvier inclusivement) et de la relâche scolaire, telle qu'établie par le Centre de services scolaire des Laurentides.

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur tous les stationnements municipaux tous les jours de 3 h 30 à 7 h, à l'exception du stationnement municipal situé sur la rue Émile-Cochand (près du garage des pentes 40/80) où le stationnement des véhicules routiers de nuit y est permis entre le 1^{er} novembre et le 15 avril de chaque année pour une période n'excédant pas 24 h.



TAXATION

Les comptes de taxes municipales sont envoyés par la poste à la fin du mois de janvier de chaque année. Les contribuables peuvent acquitter leur compte de taxes en plusieurs versements, sans intérêts, pour les comptes de 300 \$ et plus. Le nombre de versements est déterminé par le conseil municipal lors de la présentation annuelle du budget, habituellement en décembre.

Nous privilégions les paiements par INTERNET auprès des institutions financières participantes mais acceptons également les paiements par :

- Guichet automatique ou au comptoir des caisses populaires Desjardins et de la Banque Nationale
- Paiement direct (Interac) ou en argent comptant au comptoir de perception de l'hôtel de ville
- Chèque ou chèques postdatés

VENTES DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées deux fois par année : samedi, dimanche et lundi de la fin de semaine de la fête des Patriotes (mai) et de la fête du Travail (septembre)..

Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis. Toutefois, vous pouvez vous inscrire sur la liste des adresses participantes sur le site web de la Ville quelques semaines avant les ventes.

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

Conformément au règlement municipal, toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- Bâtiment utilisé ou occupé de façon permanente : une fois à tous les deux ans
- Bâtiment utilisé ou occupé de façon saisonnière : une fois à tous les quatre ans

Le propriétaire doit acheminer une copie de la facture attestant de la vidange pour mettre son dossier à jour et éviter l'émission d'une amende.

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS CONCERNANT CES RÈGLEMENTS.



CARTE CITOYENNE

La carte citoyenne permet de s'identifier en tant que résident de Sainte-Adèle et accorde aux détenteurs la gratuité ou des tarifs préférentiels pour plusieurs activités. La carte est gratuite et est valide pendant 2 ans.

On peut se procurer la carte citoyenne à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon, à la Place des citoyens ou au Service des loisirs, sur présentation d'une preuve de résidence et d'identité.

RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX RÉSIDENTS DE SAINTE-ADÈLE, la carte citoyenne donne droit aux avantages suivants :

GRATUITÉ

- Bibliothèque Claude-Henri-Grignon
- Plage Jean-Guy-Caron
- Stationnement de la plage Jean-Guy-Caron (procurez-vous une vignette à la Place des citoyens, à la bibliothèque ou au centre communautaire)
- Parc de la Rivière Doncaster
- Parc du Mont Loup-Garou
- Terrains de tennis
- Événements spéciaux organisés par la Ville

TARIF RÉSIDENT

- Camp de jour (été et hiver)
- Programmation des activités sportives et récréatives
- Programmation culturelle de la Place des citoyens
- Centre sportif Pays-d'en-Haut

SERVICES PUBLICS

LES ÉCOLES DE SAINTE-ADÈLE

PRIMAIRES

École Chante-au-Vent

1400, rue Saint-Jean | 450 240-6224

École Saint-Joseph

491, chemin Pierre-Péladeau | 450 240-6223

Sainte-Adèle Elementary School

60, rue Henri-Dunant | 450 229-3226

SECONDAIRE

École secondaire Augustin-Norbert-Morin

258, boulevard de Sainte-Adèle | 450 240-6220

AUTRES

École Hôtelière des Laurentides

150, rue Lesage | 450 240-6222

Centre de formation générale des Cîmes Sainte-Adèle

264, boulevard de Sainte-Adèle | 450 229-6221

LES ÉCOLES DE LA RÉGION

COLLÉGIALES

Cégep de Saint-Jérôme

455, rue Fournier, Saint-Jérôme | 450 436-1580

Centre collégial de Mont-Tremblant

635, boulevard du Docteur-Gervais,
Mont-Tremblant | 819 429-6155

Cégep Lionel-Groulx

100, rue Duquet, Sainte-Thérèse | 450 430-3120

PRIVÉES

Académie Lafontaine

2171, boulevard Maurice, Saint-Jérôme
450 431-3733

Collège Laurentien

1200, 14^e Avenue, Val-Morin | 819 322-2913



LES GARDERIES

Centre de la Petite Enfance La Barbouille

500, rue des Capucines | 450 229-4616

Garderie au cœur des saisons

1566, montée Binette | 450 745-1730

Pré-maternelle Kinder

1147, boulevard de Sainte-Adèle
819 681-7416

LA SANTÉ

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS)
Info-Santé : 811

CHSLD de Sainte-Adèle
249, boulevard de Sainte-Adèle | 450 229-8516

CHSLD des Hauteurs et CLSC de Sainte-Adèle
707, boulevard de Sainte-Adèle | 450 229-6601

Clinique médicale Sainte-Adèle
1150, rue du Bourg-Joli | 450 229-6633

LES HÔPITAUX DE LA RÉGION

Centre hospitalier Laurentien
234, rue Saint-Vincent,
Sainte-Agathe-des-Monts | 819 324-4000

Hôpital régional de Saint-Jérôme
290, rue de Montigny, Saint-Jérôme
450 432-2777

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Banque de Montréal BMO
555, boulevard de Sainte-Adèle, # 126
450 229-4546

Banque Nationale
944, boulevard de Sainte-Adèle | 450 229-3529

Centre de services Desjardins Sainte-Adèle
893, boulevard de Sainte-Adèle | 450 229-2901

TRANSPORT ET COVOITURAGE

L'Inter des Laurentides
www.transportlaurentides.ca
info@transportlaurentides.ca
1 877 604-3377
**TACL tarif réduit pour étudiants*

Autobus Galland
1 877-806-8666 | www.galland-bus.com

Taxi Saint-Sauveur
450 227-1212

Taxi des Pays-d'en-Haut
450 227-3000 | 450 229-3535

Programme de covoiturage
www.covoiturage.ca/Laurentides
www.amigoexpress.com



AIDE À L'EMPLOI

Bureau de Services Québec de Sainte-Adèle
1390, boulevard de Sainte-Adèle
450 229-6560 | 1 800 363-7011 (sans frais)

Cap Emploi
810, boul. de Sainte-Adèle, 2^e étage | (450) 229-6524
www.capemploi.ca/sainte-adele/

Carrefour Jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut
22, rue Goyer, Saint-Sauveur | 450 227-0074
www.cjepdh.ca | info@cjepdh.ca

Centre d'intégration en emploi Laurentides
1332, boul. Sainte-Adèle, local 211
450 745-1866 | 1 800 363-2499 (sans frais)
www.cielarentides.com

Laurentides en emploi
www.laurentidesenemploi.ca
info@laurentidesenemploi.ca

Place aux jeunes en région / Pays d'en-Haut
www.placeauxjeunes.qc.ca/regions/laurentides/les-pays-d-en-haut

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec des Pays-d'en-Haut
2141, chemin Jean-Adam, Saint-Sauveur
450 227-6848



SOYEZ LES PREMIERS INFORMÉS!

POUR TOUT SAVOIR CE QUI SE PASSE À SAINTE-ADÈLE

La Ville de Sainte-Adèle
bouillonne d'activités et de
nouveau, c'est pourquoi
nous nous faisons un point
d'honneur à bien informer
nos citoyens!

Consultez nos nombreux
outils de communication et
abonnez-vous à nos médias
électroniques pour ne rien
manquer des nombreuses
actualités adéloises!

L'ACTUALITÉ ADELOISE | BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal *L'Actualité adéloise* est publié quatre fois par année et est distribué par la poste à toutes les portes de Sainte-Adèle. Des copies supplémentaires sont disponibles à nos bureaux et le bulletin est également offert en version électronique sur notre site Internet. *L'Actualité adéloise* renferme une panoplie d'informations sur les événements et activités de la Ville... au rythme des saisons!

SITE INTERNET

Notre site Internet est une porte d'entrée donnant accès à une quantité impressionnante de renseignements : actualités, activités et événements, règlements, services municipaux, info-travaux, etc. Il vous permet également de vous inscrire à nos activités de loisir, d'acheter des billets de spectacles pour la Place des citoyens, et de remplir plusieurs formulaires.

INFOLETTRE

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire qui renferme une multitude d'informations d'actualité. Un outil incontournable pour savoir tout ce qui se passe dans notre municipalité. Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet pour vous abonner gratuitement.

FACEBOOK

Suivez-nous sur Facebook pour être informé rapidement et quotidiennement. facebook.com/villedesainteadele

INSTAGRAM

Abonnez-vous à notre compte Instagram pour être au fait de tout ce qui se passe à Sainte-Adèle. villesainteadele

LINKEDIN

Consultez notre page professionnelle LinkedIn pour en savoir plus sur notre organisation et découvrir les opportunités d'emploi offertes au sein de notre équipe dynamique et passionnée.

PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Un panneau électronique est situé à l'entrée sud de la ville, à l'intersection de la route 117 (boulevard de Sainte-Adèle) et de la rue Valiquette/Saint-Joseph. Le panneau affiche en tout temps de précieuses informations au sujet de nos activités et événements, en plus de faire le rappel de certains règlements.

AFFICHAGE DANS LA VILLE

De grands panneaux (coroplastes) disposés à différents endroits stratégiques de la ville informent citoyens et visiteurs des services et événements offerts par la ville. Ces panneaux sont situés devant la Place des citoyens, aux abords du parc de la Famille et devant la pharmacie Brunet, sur le boulevard de Sainte-Adèle.

CITAM – SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

La Ville de Sainte-Adèle possède un système d'alerte à la population permettant de joindre rapidement et efficacement la population en cas d'urgence. Inscrivez-vous en ligne sur notre site Internet ou mettez à jour vos coordonnées pour vous assurer d'être prévenus en cas d'urgence.



REMERCIEMENTS

LES ARTISTES DERRIÈRE LES IMAGES

La beauté de notre ville est incontestable mais elle l'est encore plus dans l'œil des photographes dont les clichés apparaissent dans ce guide. Nous tenons à les remercier pour leur talent et leur enthousiasme à croquer sur le vif ces merveilleux moments et superbes paysages.

Merci à nos photographes!

PHOTOGRAPHE PRINCIPAL
André Chevrier

PHOTOS ADDITIONNELLES
Fabien Bedoucha (p. 14 – lac Rond, 22 – famille)
Alain Denis (p. 2-3)
Fanny Houette (p. 7 – pétanque, 23 – toile, 42)

Denis Landry (p. 15 - Centre sportif
Pays-d'en-Haut)

Daniel Lauzier (p. 6, 25, 40, 51)
Alexe Root (couverture, p. 4, 7 (sauf
pétanque), 9, 12 - yoga, 18, 19, 24, 28, 29, 31,
38 et couverture arrière)
Société d'histoire et de généalogie
des Pays-d'en-Haut (p. 5)

Merci également à tous les Adélois et Adéloises qui figurent dans cette brochure.
Vos sourires témoignent de votre bonheur de vivre au sein de notre belle communauté!

Le Guide du citoyen est une publication
conçue, réalisée et distribuée par
la Ville de Sainte-Adèle.

5^e édition | Mars 2026

Montage visuel et graphisme : 

Impression :





VILLE DE SAINTE-ADÈLE

1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

450 229-2921 | info@vdsa.ca
vdsa.ca